

*Au temps de st Vincent de Paul
... et aujourd'hui*

Vous voulez travailler saint Vincent...
vous désirez creuser sa spiritualité
vous cherchez quel livre offrir...
alors consultez le :

CATALOGUE DES PUBLICATIONS

qui recense toutes les publications de langue française : 1 751 titres... un trésor!
Un **outil de travail** bienvenu...

S'adresser 95, rue de Sèvres, ou 140, rue du Bac - PARIS 6^e - 50,00 F

Vincent de Paul 1581-1981, «Ouvrage de réflexion suscitée par une vie. Et quelle vie!» (livre 204 pages, illustré; **30 F plus les frais** de port et d'emballage). Comme nous ne passons pas par un éditeur, nous comptons sur vous pour le diffuser et le faire connaître.

**Avez-vous pensé à vous réabonner pour 1989?
Sinon, faites-le sans tarder. Merci.**

Pour toute correspondance, pour les abonnements
et réabonnements, s'adresser à :

**ANIMATION VINCENTIENNE
19, rue Pasteur
33110 LE BOUSCAT**

L'abonnement, qui comprend trois numéros par an, se fait à l'année légale (de janvier à décembre) : **45 F minimum**.

Les numéros commandés sont envoyés au prix de **15 F le cahier plus les frais d'envoi**.

C.C.P. Animation Vincentienne, Bordeaux 4.463.09 M.

Les abonnements annuels partent du 1^{er} janvier.

L'OBEISSANCE : CONTRAINTE, SOUMISSION OU ENGAGEMENT ?

« Il faut bien dire qu'il y a quelque chose de grand et de divin en cette vertu, puisque Notre Seigneur l'a tant aimée depuis sa naissance jusqu'à sa mort, puisqu'il a fait toutes les actions de sa vie par obéissance. » [XII, 426]

Dire constamment « **oui** » à Dieu n'est-ce pas la condition de tout disciple appelé à laisser là ses filets pour partir vers une terre inconnue, y rencontrer des gens qu'il n'a pas choisis et y cheminer avec eux ?

Loïn d'être **contrainte subie** et **soumission passive**, l'**engagement** d'obéissance est libre adhésion au dessein de Dieu encore enfermé dans le mystère, mais proposé par la Parole à la foi. Il permet à l'homme de faire de sa vie un « **service de Dieu** » à travers le service de ses frères et d'entrer ainsi « **dans la joie de son Maître** ». [Mt, 25, 21]

Ne pas décider seul de sa vie, accepter de dépendre à cause du Christ lui-même, c'est choisir de s'engager dans ce chemin de liberté qui consiste à chercher avec d'autres - en Eglise, en Communauté - ce qu'il est bon de faire pour l'avènement du Royaume.

L'écoute de la parole de Dieu, l'attention aux événements, le dialogue avec ses frères et sœurs et ceux qui sont en responsabilité, sont autant de moyens pour discerner ce que Dieu veut en vue d'un meilleur service de la mission auprès des pauvres. A cause de l'Evangile nous avons à apprendre à vivre dépendants sans être infantiles, à exercer l'autorité sans la détourner à un quelconque profit personnel.

Pour saint Vincent cette incarnation du « **oui** » à Dieu prend le visage d'une communauté qui a sa vocation, son histoire, sa politique, ses solidarités. Vivre l'obéissance du Christ au Père, c'est entrer par amour dans cette histoire.

L'obéissance est donc d'abord un **choix chrétien personnel** : vivre l'absolu de l'amour dans la contingence historique d'un groupe ou d'une communauté et de sa vocation. C'est bien Dieu que nous rejoignons dans cette vocation, c'est à Lui que nous obéissons en la faisant nôtre. Ce qui a autorité sur nous désormais, c'est cette vocation, reconnue, approuvée par l'Eglise comme un chemin évangélique.

L'obéissance pour le service des pauvres, à la suite du Christ, n'est-ce pas là dans l'Eglise, aujourd'hui comme hier, une conception originale propre au génie et à la mystique de saint Vincent de Paul ?

Autorité et Obéissance

PRÉSENTATION D'ENSEMBLE DU THÈME

Le Père Bonnet, dominicain et sociologue, dans une réflexion sur l'autorité et l'obéissance compare avec quelque malice diverses communautés sous cet aspect. Il énumère la monarchie débonnaire chez les Bénédictins, la démocratie forcenée chez les Dominicains, la sainte anarchie chez les Franciscains, et enfin l'autoritarisme tempéré par la désobéissance chez les Jésuites.

Il ne parle pas des Lazaristes, mais selon le Père Morin, ils sont comme les « grognards de l'Empire », c'est-à-dire qu'ils exhalent volontiers leur mauvaise humeur, mais que, comme les grognards, ils marchent toujours !

Ces divers instituts se situent en diverses périodes de l'histoire de l'Eglise qui ont été marquées par les courants sociaux de l'époque. Ainsi, la relation féodale pour les ordres monastiques, le mouvement de démocratie communale pour les ordres mendiants, la monarchie absolue pour les Jésuites et les Instituts des XVI^e et XVII^e siècles.

Saint Vincent adopte le schéma ignacien, car il vit dans une société où règne un pouvoir absolu. Il tient en révérence les autorités constituées

1. Les autorités civiles : Le roi détient son pouvoir de Dieu lui-même, c'est pourquoi on lui doit obéissance. Saint Vincent manifeste cette obéissance jusque dans les détails d'application d'un règlement royal sur la chasse : il fait relâcher des perdreaux élevés par un frère en lui disant « Nous ne saurions désobéir au prince des choses temporelles sans déplaire à Dieu » [Abelly livre III, XIV, 233].

Il recommande à ses prêtres la même révérence et obéissance à l'égard des gouverneurs comme celui de Sedan : « Vous devez révérer grandement sa personne et déférer fort à sa bonne conduite. » [IV, 191]

Il raconte qu'il obéissait lui-même très exactement à M. de Gondi, révérent en lui la personne de Notre Seigneur, et à Mme de Gondi en qui il honorait la Sainte Vierge. [X, 387]

2. Les autorités religieuses : C'est ainsi qu'on doit évidemment l'obéissance au Pape mais aussi aux Evêques : « Ils ont l'autorité de Jésus-Christ même... nous leur sommes soumis et dépendons d'eux à l'effet des missions... et à la conduite des séminaires... Je prie ceux qui sont envoyés dans les diocèses d'en user de la sorte et de leur obéir très exactement... » [XII, 431]

On doit obéissance également aux curés : « Il faut n'entreprendre rien contre leur gré, ni même sans leur en avoir communiqué... [XI, 103], on doit leur demander leur bénédiction [X, 392] et ne pas même remuer une paille qu'avec leur agrément...» [Abelly, livre III, XIV, 232]

Saint Vincent, disions-nous, est de son temps : les communautés qu'il fonde sont solidement structurées, celui ou celle qui détient l'autorité : le supérieur chez les prêtres de la Mission, la sœur servante chez les Filles de la Charité, la Prieure pour les confréries de la Charité, est chargé d'interpréter pour sa communauté la volonté de Dieu. Mais ce n'est pas du tout à ses yeux un pouvoir absolu. L'autorité doit être exercée comme un service à l'exemple de Notre Seigneur qui dit être venu non pas pour être servi mais pour servir [Marc, X, 45]. Aussi l'obéissance n'est pas pour lui une obéissance aveugle, mais une obéissance commandée par le service et particulièrement le service des pauvres.

Ainsi donc les supérieurs tout en étant traditionnellement dans leurs décisions les interprètes de la volonté de Dieu, ne sont pas pour cela habilités à commander à leur fantaisie n'importe quoi au nom de l'obéissance. Pour eux comme pour ceux qui ont à obéir, c'est le service des pauvres, c'est la mission qui ont la primeur. La volonté de Dieu est à interpréter à la lumière de ce principe que si « les pauvres sont nos seigneurs et nos maîtres » c'est par eux que le Seigneur lui-même s'adresse à nous.

Les supérieurs, dans l'exercice normal de leur fonction, sont donc habilités à nous dire la volonté de Dieu « Ce n'est pas à la supérieure que vous obéissez, c'est à Dieu qui vous l'a donnée pour vous faire connaître sa volonté...» [X, 387]

L'obéissance concerne les supérieurs eux-mêmes. Il ne craint pas de soumettre son jugement et ses décisions à l'avis d'autrui, surtout à l'avis de personnes que leur rôle rend particulièrement compétentes, comme sont les frères dans leur office.

« Ne résolvez rien pour les affaires.. sans prendre l'avis de vos confrères... pour les temporelles j'en confère avec ceux qui en prennent le soin, je prends avis des frères en ce qui concerne le ménage et leurs offices à cause de la connaissance qu'ils en ont...» [VI, 66]

L'Eglise et les Instituts religieux sont eux-même orientés vers davantage de participation des personnes aux décisions, vers davantage de consultations, vers l'organisation d'équipes, de fraternités. Cela ne supprime pas pour autant l'obéissance : elle demeure le lien, le nœud des communautés, sans elle tout se disperse et rien ne peut être mené à bien.

Il reste toujours aussi vrai qu'obéir à un supérieur ou à une règle, c'est obéir à Dieu lui-même.

L'obéissance selon Vincent de Paul

TEXTE CONTEMPORAIN

Nous sommes heureux de pouvoir vous livrer cette étude du Père Morin sur l'obéissance. Même si à son avis, elle reste incomplète, elle nous apporte cependant le meilleur de sa pensée sur ce sujet.

L'équipe de rédaction

Lorsqu'on étudie quelque vertu dans saint Vincent, il convient, je crois, de se méfier et de distinguer ! (surtout dans les entretiens aux Missionnaires qui sont très didactiques.)

Saint Vincent aborde les sujets de façon très classique : on retrouve les motifs et moyens que l'on retrouverait chez tous les auteurs spirituels. Pour découvrir la pensée « plus originale » de saint Vincent, il faut lire la correspondance, ou certaines conférences aux Filles de la Charité (sur le « service » par exemple) ou encore telle ou telle page des Conseils...

[XIII, 589-760]

On trouve là la pensée de saint Vincent sur l'obéissance *dans la vie* : il donne comme exemple des cas concrets, concernant des personnes *concrètes*... etc.

C'est souvent plus « original », plus dynamique.

« **On va droit où Dieu veut, c'est où nous devons tendre pour être parfaitement obéissants.** »

[XII, 429]

L'expression soulignée me semble typiquement vincentienne, concernant l'obéissance et cela pour 3 raisons :

1. C'est à **Dieu** que l'obéissance s'adresse toujours et, de façon plus précise, à la volonté de Dieu.

2. Cette définition s'exprime dans un mouvement : « **on va** ». Plus qu'une « disposition intérieure » (voir ce qu'en pense saint Vincent en XI, 40-41), l'obéissance est un acte, un engagement concret, des gestes... etc.

3. Enfin il y a le mot « **droit** » : on va droit, c'est un mot à comprendre dans le contexte du XVII^e siècle ergoteur et maniéré ! On retrouve certainement dans ce mot toute la spiritualité vincentienne de la simplicité.

Saint-Vincent et l'obéissance

Saint Vincent indique aisément la nature de l'obéissance : aux Filles de la Charité, il dit : « quand on vous demande ce que c'est que la vertu d'obéissance, il faut dire que c'est une vertu par laquelle nous soumettons notre jugement et notre volonté au jugement et à la volonté de notre supérieur pour trouver bon et faire tout ce qu'il jugera à propos de nous ordonner, sans qu'il faille rien trouver à dire ». [IX, 520].

Le même genre d'approche est fourni aux Prêtres et Frères de la Mission « en quoi consiste cette vertu ? Les théologiens disent que c'est dans une disposition de faire ce que veulent ceux à qui nous sommes soumis ». [XII, 429].

Mais dans l'ensemble de l'œuvre de saint Vincent, on trouve une présentation plus dynamique de l'obéissance, en conformité avec la vocation vinentienne. Celle-ci est d'abord obéissance du Fils de Dieu.

L'OBÉISSANCE DU CHRIST

« Vous devez encore obéissance à la conduite de la divine Providence, agréant et recevant de la main de Dieu tout ce qui vous est commandé. Mais, mes filles, voyons quelles raisons nous avons d'obéir. La première est que l'obéissance est si agréable à Dieu, qu'il nous a fait dire par les saints Pères de l'Eglise qu'elle valait mieux que le sacrifice. Or, mes chères sœurs, vous n'ignorez pas la grandeur du sacrifice, puisque de tout temps Dieu se le fait offrir pour apaiser sa divine justice, justement irritée contre l'homme à cause de ses péchés ; et puisqu'il dit, par la voix de l'Eglise, que l'obéissance vaut encore mieux, voyez quelle estime vous en devez faire.

Une autre raison, c'est que le Fils de Dieu a voulu s'y assujettir et l'a parfaitement bien pratiquée trente années durant, et la sainte Vierge, toute sa vie, avec saint Joseph. Et il est dit du Fils de Dieu qu'il a été obéissant jusqu'à la mort de la croix. O mes filles, quel plus puissant motif voudriez-vous pour aimer et pratiquer la sainte obéissance ! »

[IX, 69-70]

« Un tissu d'obéissance »

« Quant à la première raison que nous avons de nous donner à Dieu, à ce qu'il nous donne cette vertu d'obéissance, c'est ce que dit la règle, savoir l'exemple que nous a donné le Fils de Dieu et ce qu'il a fait pendant toute sa vie, qui n'a été qu'un tissu d'obéissance. Il faut bien dire qu'il y a quelque chose de grand et de divin en cette vertu,

pui que Notre Seigneur l'a tant aimée depuis sa naissance jusqu'à sa mort, puisqu'il a fait toutes les actions de sa vie par obéissance. Il a obéi à sa mère, à saint Joseph, son père putatif, «et erat subditus illis», et à tous ceux qui étaient élevés en dignité, soit bons, ou mauvais, si bien que toutes les actions de sa vie n'ont été qu'un tissu d'obéissance. Il a commencé sa vie par là, «factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis», obéissant jusqu'à la mort, et même jusqu'à la mort de la croix; et à cause de cela, «propter quod», son Père l'a fort considéré, exalté et élevé.» [XII, 426]

«Obéissant aux prêtres»

«Cette obéissance qu'il a rendue à Dieu son Père n'a pas seulement duré pendant qu'il était sur la terre; il l'a continuée glorieux au ciel, obéissant aux prêtres, même vicieux, qui l'élèvent et l'abaissent comme il leur plaît, en l'Eucharistie. Oh! quelle obéissance, qui dure même jusqu'après la mort!» [XII, 432]

Trois axes semblent résumer l'essentiel de la pensée de saint Vincent sur l'obéissance :

1. Une obéissance pour Dieu et en Eglise.
2. Une obéissance «professionnelle».
3. Une obéissance communautaire.

1. UNE OBÉISSANCE POUR DIEU ET EN ÉGLISE

On connaît le constat presque attristé de saint Vincent : «il y en a peu mais il y en a qui lâchent pied, que je vois peu soumises à Dieu dans les événements»...[X, 532]. Pour lui, **l'événement c'est Dieu**. Celui-ci est le maître d'œuvre de toutes ses fondations, donc celui qui s'impose et à qui il lui faut, en priorité, obéir :

«Dieu y pensait pour vous»

«Mes chères sœurs, le sujet de cet entretien sera des règles et de la manière de vie que depuis longtemps vous vous êtes proposées et même que, par la grâce de Dieu, vous pratiquez. C'est vous qui les avez faites, ou plutôt c'est Dieu qui vous les a inspirées, car, mes filles, nous ne saurions dire qu'elles vous aient été données. Qui eût pensé qu'il y aurait des Filles de la Charité quand les premières vinrent en quelques paroisses de Paris? Oh! non, mes filles, je n'y pensais pas; votre sœur servante n'y pensait pas non plus, ni M. Portail.

Dieu y pensait pour vous. C'est lui, mes filles, que nous pouvons dire auteur de votre Compagnie; il l'est plus véritablement que personne autre. Oh! béni soit Dieu, mes filles, de ce que vous avez été choisies par sa bonté, vous pauvres filles de village la plupart, pour former une compagnie, qui moyennant sa grâce, le servira! » [IX, 113-114]

« Il avait dessein de vous employer au service des pauvres »

« Oui, il est vrai, mes filles, Dieu de toute éternité vous avait choisies et élues pour cela. O Dieu! que cela est pressant! oui, il est vrai, mes filles, *Dieu de toute éternité avait ses pensées et desseins sur vous et pour vous*, et de toute éternité vous étiez dans l'idée de Dieu pour l'état où vous êtes à présent; car, mes filles, non seulement tout ce qui a été et se passe maintenant, mais aussi tout ce qui sera à l'avenir est présent à Dieu, et des millions d'années sont moins qu'un jour devant lui. Oh! qu'il est donc vrai que de toute éternité il avait dessein de vous employer au service des pauvres! quel bonheur, mes filles, et que la considération de cette vue éternelle de Dieu sur vous doit vous obliger à lui être reconnaissantes du choix qu'il en a fait!

Oh! pensez-y bien, mes filles.

Je vous ai dit bien des fois, mes filles, que vous devez être très assurées que *c'est Dieu qui est votre instituteur*, car je vous puis dire devant lui que de ma vie je n'y avais pensé, et je crois que Mademoiselle Le Gras non plus. Je vous ai déjà dit comme cela arriva. Mais parceque beaucoup de celles qui sont ici présentes n'y étaient pas alors, je vous le redirai encore pour vous faire remarquer la conduite de Dieu sur votre établissement. » [IX, 242-243]

« Dieu qui le fait »

« Hélas, Messieurs et mes frères, jamais personne n'avait pensé à cela, l'on ne savait ce que c'était que missions, nous n'y pensions point et ne savions ce que c'était, et c'est en cela que l'on reconnaît que c'est une œuvre de Dieu; car *là où les hommes n'ont point de part, c'est Dieu qui le fait*, et cela vient immédiatement de lui; puis ensuite il se sert des hommes pour l'exécution de son œuvre. » [XI, 169]

On comprend, dès lors, l'insistance de saint Vincent à vouloir une obéissance en Eglise, puisque ses entreprises sont des fondations ecclésiastiques. Les missionnaires sont invités à obéir aux évêques et aux curés; les Filles de la Charité sont « filles de paroisses ».

« Dans l'esprit des serviteurs de l'Évangile »

« *Nous vivons dans l'esprit des serviteurs de l'Évangile à l'égard de nos seigneurs les évêques, lesquels nous disant : « allez là », nous y allons ; « venez ici », nous y venons ; « faites cela », nous le faisons ; et cela pour ce qui regarde les fonctions ci-dessus ; et pour le regard de la discipline domestique de la congrégation, elle dépend d'un supérieur général.* » [I, 562-563]

« Ce sont personnes de paroisses »

« *Que les Filles de la Charité ne sont pas religieuses, mais des filles qui vont et viennent comme des séculiers ; ce sont personnes de paroisses sous la conduite des curés où elles sont établies ; et si nous avons la direction de la maison où elles sont élevées, c'est parce que la conduite de Dieu, pour donner naissance à leur petite compagnie, s'est servie de la notre ; et vous savez que des mêmes choses que Dieu emploie pour donner l'être aux choses, il s'en sert pour les conserver.* » [VIII, 237-238]

2. UNE OBÉISSANCE « PROFESSIONNELLE »

« *Servantes des pauvres* », « *servantes de Jésus-Christ* » [IX, 324], les Filles de la Charité ont « la plus belle et la plus avantageuse » des qualités. Une qualité déterminante. Elle prime sur tout. On pourrait dire : « *du service avant toute chose* ».

« Lui préférer le service des malades »

« *Mes chères sœurs, faites toujours ce que vous pourrez, afin que, l'oraison étant votre première occupation, votre esprit soit rempli de Dieu tout le reste de la journée. Il est vrai qu'il faut lui préférer le service des malades, en cas de nécessité ; mais, si vous y prenez garde, vous trouverez bien le temps. On ne purge guère les malades pendant les excessives chaleurs. Le diable fait tout ce qu'il peut pour nous empêcher de faire oraison, car il sait bien que, s'il est le premier à nous remplir l'esprit de pensées frivoles, il en sera maître toute la journée. C'est pourquoi, mes filles, je vous exhorte, autant que je puis, à faire votre oraison avant de sortir, et à la faire ensemble. Si toutefois vous étiez justement empêchées, vous la feriez plus tard et à l'église. Mais que ce soit le plus rarement possible.* » [IX, 33-34]

« Votre obligation principale »

« Bien que je vous recommande la pratique exacte de vos règles et de votre manière de vie, et que vous aimiez vous conformer à tout ce qui se fait en cette maison, où est le corps de la Compagnie, néanmoins, *comme votre obligation principale est le service des pauvres malades, vous ne devez point craindre de laisser quelques règles dans les besoins pressants des malades, pourvu que ce soit par vraie nécessité et non par un sentiment de la nature, ou par paresse.* » [IX, 126]

« Le service... préféré à toute chose »

« Nous demeurâmes, ce me semble, sur la question de savoir s'il était expédient de quitter la règle pour le service des pauvres. Mes filles, *le service des pauvres doit toujours être préféré à toute chose. Vous pouvez même laisser d'entendre la messe les jours de fêtes, mais seulement en cas de grande nécessité, comme serait un malade en danger de mort qui aurait besoin des sacrements ou de remèdes, ou serait en notable péril sans vous. Quand vous vous exemptez de quelque exercice de vos règles, il faut que ce soit avec jugement, et non pour vous flatter. Ordonnez de telle sorte votre temps que vous n'en perdiez point, tant pour visiter vos malades, que pour aller prendre les ordres des dames et leur rendre les comptes nécessaires, et vous verrez, mes filles, que le plus souvent vous aurez du temps pour tout. Quand vous n'en aurez pas assez, laissez là ce qui est moins important. De la sorte, vous êtes assurées d'être fidèles à vos règles, et encore plus, puisque l'obéissance est réputée de Dieu pour sacrifice. C'est Dieu, mes filles, que vous voulez servir. Pensez-vous que Dieu soit moins raisonnable que les maîtres de ce monde ? Si le maître dit à son valet : « Faites ceci », et que, avant que son ordre soit exécuté, il demande autre chose, il ne trouve point mauvais que le valet laisse ce qui a été commandé en premier lieu ; au contraire, il en est plus content. Ainsi en est-il de notre bon Dieu. Il vous a appelées en une Compagnie pour le service des pauvres ; et pour se rendre votre service agréable, il vous y a donné des règles ; alors que vous les pratiquez, il vous demande ailleurs ; allez-y à la bonne heure, mes sœurs, sans douter que ce soit la volonté de Dieu. » [IX, 215-216]*

Le même enseignement est répété très souvent. Il est impossible de citer toutes les phrases dans leur contexte :

- « *Servir un malade c'est faire oraison* » [IX, 326]

- « *Vous devez tout quitter pour le service des pauvres* » [IX, 432]

- « *Vous n'avez pas d'obligation plus importante que le service des malades, et vous ne transgressez point vos règles en allant secourir les malades* » [IX, 692]

- « *Voilà l'heure de l'oraison ; si vous entendez les pauvres qui vous appellent, mortifiez-vous et quittez Dieu pour Dieu...* » [X, 3]

- « *Si le bon plaisir de Dieu était de vous faire assister un malade le dimanche, au lieu de vous faire aller à la messe, quoique d'obligation, oh ! il le faudrait faire* » [X, 95]

- « *Ayez grand soin de garder vos règles communes autant que le service des pauvres vous le pourra permettre ; car vous savez que c'est là votre principale affaire, pour laquelle vous devez tout quitter* » [X, 203]

- « *S'il faut quitter l'oraison pour aller à ce malade, faites-le ; et ainsi vous quitterez Dieu à l'oraison et vous le trouverez chez ce malade* » [X, 554]

Nous avons aligné ces citations à dessein. A elles seules, elles témoignent de la permanence de l'enseignement de saint Vincent sur ce sujet. Il avait d'ailleurs conscience de se répéter :

« Comme il vous a été enseigné tant de fois »

« Je sais bien qu'il y a quelque fois deux règles qui se combattent l'une l'autre. La règle de l'ordre de l'emploi de la journée vous appelle à l'oraison le matin, et l'ordre de l'assistance des pauvres vous ordonne de les aller visiter et de leur porter les médecines. Que faut-il faire en ce cas ? Voilà deux règles du bon Dieu. Selon ce que je viens de dire, si j'observe l'une et que je laisse l'autre, je ne fais pas ce qu'il veut que je fasse. En ce cas, la sainte obéissance accorde tout cela et veut que vous laissiez l'oraison pour aller servir vos pauvres, *comme il vous a été enseigné tant de fois* ; et alors c'est quitter Dieu pour Dieu. Or donc, quand il vous semble que vous ne pouvez pas observer une règle sans laisser une autre règle, il n'en faut point faire de scrupule ; car *cela s'appelle quitter Dieu pour Dieu.* » [X, 541-542]

L'indifférence est alors disponibilité totale. C'est le summum de l'obéissance tant pour les sœurs que pour les missionnaires.

« Indifférentes à tout »

« Il faut que celles qui veulent être vraies Filles de la Charité soient totalement indifférentes à tout ce que Dieu voudra ordonner d'elles : *à être envoyées dans ce pays ou dans cet autre, employées dans cet*

office ou dans cet autre, commandées par celle-là ou par cette autre, enfin indifférentes à tout.» [IX, 255]

«Aujourd'hui, demain, ce matin»

«Il a été toujours dans la petite Compagnie cet esprit d'abandonnement de toutes choses, qui nous fait *tout quitter pour Dieu*, qui nous détache des commodités, des temps et des lieux, ici et aux Indes, oh ! il est, par la grâce de Dieu, dans la Mission. Un homme va à cent lieues, quand partez-vous, Monsieur, pour cent lieues d'ici ? *Aujourd'hui, demain, ce matin même.»* [XI, 227]

3. UNE OBÉISSANCE COMMUNAUTAIRE

La communauté n'est pas un «en soi». Elle existe pour la mission, pour le service. Les consignes les plus éclairantes sont celles-ci :

«C'est pour cela que Dieu vous a mises et associées ensemble»

«Vous devez souvent penser que votre principale affaire et ce que Dieu vous demande particulièrement est d'avoir un grand soin de servir les pauvres, qui sont nos seigneurs. Oh ! oui, mes sœurs, ce sont nos maîtres. C'est pourquoi vous les devez traiter avec douceur et cordialité, pensant que *c'est pour cela que Dieu vous a mises et associées ensemble*, c'est pour cela que Dieu a fait votre Compagnie. Vous devez avoir soin que rien ne leur manque en ce que vous pourrez, tant pour santé de leur corps, que pour le salut de leur âme. Que vous êtes heureuses, mes filles, que Dieu vous ait destinées à cela pour toute votre vie !» [IX, 119]

«Comment la donnerons-nous aux autres si»

«A l'heure de la mort, nous verrons la perte irréparable que nous aurons faite, sinon tous, au moins ceux qui n'ont et n'exercent pas comme il faut cette charité fraternelle. *Comment la donnerons-nous aux autres, si nous ne l'avons pas entre nous ?* Regardons bien si elle y est, non en général, mais si chacun en soi, et si elle y est au degré qu'elle doit être ; car, si elle n'est enflammée, si nous ne nous entr'aimons comme Jésus-Christ nous a aimé, et n'en produisons des actes semblables aux siens, comment pouvons-nous espérer de porter

cet amour par toute la terre? On ne peut donner ce qu'on n'a pas. Comment une Compagnie qui ne l'a pas en elle, pourra-t-elle enflammer les cœurs de la vraie charité?»
[XII, 263-264]

Dès lors, l'autorité est un service et l'obéissance, **une nécessité d'organisation et d'efficacité.** Doit demeurer le dialogue.

« Vous déposant de la supériorité »

« J'espère beaucoup de fruit de la bonté de Notre Seigneur, si l'union, la cordialité et le support sont entre vous deux. Au nom de Dieu, Monsieur, que ce soit là votre grand exercice ; et parce que vous êtes le plus ancien, le second de la Compagnie et le supérieur, supportez tout, je dis tout, du bon M. Lucas ; je dis encore tout, de sorte que, *vous déposant de la supériorité, ajustez-vous à lui en charité.* »
[I, 112]

« J'assemble les miens »

« Pour moi, *j'assemble les miens quand il faut résoudre quelques difficultés de conduite, soit pour les choses spirituelles et ecclésiastiques, soit pour les temporelles ; et quand il s'agit de celles-ci, j'en confère aussi avec ceux qui en prennent le soin ; je prends même avis des frères en ce qui touche le ménage et leurs offices, à cause de la connaissance qu'ils en ont.* »
[VI, 66]

« Cette belle harmonie »

« Pour être véritablement obéissante, il faut faire la chose comme elle est marquée, à l'heure qu'elle est ordonnée, sans retardement, obéir toute sa vie et en toutes choses. Ah ! c'est la perfection de l'obéissance ; car il ne faut pas dire : « je veux bien faire telle chose, mais non pas cette autre ». Cela ne doit jamais se dire, pourvu que la chose dont on se défend ne soit pas mauvaise. Il faut, en tout ce qui vous regarde, *cette belle harmonie* qui est dans votre Compagnie, composée, à la vérité, de pauvres filles, mais harmonie qui est admirée de tous ceux qui en ont connaissance et qui va jusqu'au ciel. Voyez-vous, mes chères sœurs, que vous en semble ? Et le cœur ne vous dit-il pas que *c'est un paradis qu'une Compagnie où l'obéissance est bien gardée ?* »
[X, 390-391]

On peut distinguer les aspects ou niveaux suivants :

I. NIVEAU THÉOLOGAL (et même Christocentrique).

Il ne faut jamais oublier que saint Vincent a rencontré la « volonté de Dieu » non pas dans les livres, ni auprès de directeurs de conscience ou de supérieurs... mais à Gannes et Châtillon. C'est *une volonté de Dieu manifestée dans des événements*, par les pauvres. D'où une conception de l'obéissance très **concrète, dynamique**.

Il a l'évidence d'avoir rencontré Jésus-Christ « aussi vrai que nous sommes ici » [IX, 252] et depuis Folleville et Châtillon, c'est le Seigneur qui fait, qui fonde, qui dirige... [« ni M. Portail, ni Mademoiselle, ni moi n'y pensions... » IX, 113-114; 208-210; 242]

Dès lors, *tout est centré sur Jésus-Christ*, tant dans la Mission que chez les Filles de la Charité. Jésus-Christ c'est le Fondateur, le Supérieur, les autorités « subalternes » n'étant que des intermédiaires.

Toujours en relation avec Gannes et Châtillon, tout est conçu **POUR** les pauvres. L'obéissance est d'abord une vertu qui doit faciliter la fidélité au service des pauvres. Il est intéressant de voir comment saint Vincent trouve le plus souvent et très spontanément comme meilleur exemple d'obéissance pour une Fille de la Charité : la disposition à aller partout (toujours le verbe **ALLER**, le mouvement!).

On y reviendra à propos du niveau « professionnel »!

II. NIVEAU ECCLÉSIAL.

On sait combien saint Vincent a, dès le début, voulu situer ses interventions missionnaires et charitables **DANS l'Eglise**, en relation avec le Pape, les Evêques, les curés. C'était courageux... et original à son époque où beaucoup de religieux s'abritaient derrière le privilège de l'exemption. A Châtillon, saint Vincent est **CURÉ**, sa première fondation « la confrérie » est une fondation conçue par un **CURÉ**, dans le cadre d'une **PAROISSE**. Cette première expérience apostolique le marquera profondément et jusqu'à sa mort. **Les Prêtres de la Mission seront ENVOYÉS** par le pape [II, 51] ou par les évêques [I, 115], et l'on sait que saint Vincent a pensé à un vœu d'obéissance aux évêques dans la C.M. [I, 563], et ils seront soumis aux curés [I, 115]. De même **les Filles de la Charité seront Filles de PAROISSE** et soumises au curé [X, 387, 391-392; XIII, 554, 561]. A condition, bien sûr, que les uns et les autres (Missionnaires et Filles de la Charité) puissent s'adonner à ce qui est **l'essentiel dans leur vocation : le service des pauvres** [XII, 431].

III. NIVEAU SOCIAL.

Il faut ici se reporter à la mentalité du XVII^e siècle. *Le Roi était sacré, investi par Dieu même*. L'opinion courante était qu'il représentait Dieu. D'où l'insistance de saint Vincent sur le respect et **l'obéissance dus aux**

autorités civiles. Ce qui, d'ailleurs, ne l'empêchait pas de contester et se compromettre pour la Paix et pour les Pauvres [IV, 423, 473; III, 402]. Cette obéissance amène même saint Vincent à se contredire, par exemple lorsqu'il envoie une Fille de la Charité comme dame de compagnie de la duchesse d'Aiguillon... Contradiction apparente quand on lit I, 330-331. On peut lire aussi un autre exemple [IX, 588, 639, 684, 688]. Manifestement, dans ces cas, saint Vincent se réjouit d'une certaine désobéissance... dans la mesure où elle est fidélité au SERVICE des pauvres. On voit donc bien cet aspect «original» de l'obéissance selon saint Vincent. C'est **une vertu POUR une fidélité au service.**

IV. NIVEAU PROFESSIONNEL.

C'est peut-être là l'aspect le plus originalement vincentien, en ce qui concerne les Filles de la Charité. On sait que saint Vincent les a définies : «des filles qui vous êtes données à Dieu POUR le service des pauvres» [IX, 534]. **Les Filles de la Charité sont des SERVANTES** [IX, 324-325] et ce rôle de servantes n'a pas seulement un contenu mystique (en relation avec l'Annonciation par exemple) *mais un contenu socio-professionnel*. Marguerite Naseau a réellement pris la place des servantes-domestiques que les dames de la Charité envoyaient aux pauvres à leur place [IX, 456]. Il s'agit donc bien de servantes au sens précis et socio-professionnel du mot. Et il est très intéressant de remarquer que saint Vincent reste parfaitement dans cette logique, si bien qu'il présente les «*vertus*» aux Filles de la Charité comme *des «qualités professionnelles»*, relevant de la conscience et compétence professionnelles. L'obéissance sera ainsi conçue et présentée en **FONCTION DU SERVICE**. Il ne s'agit pas de n'importe quelle obéissance d'une SERVANTE. D'où l'insistance par exemple sur la priorité des exigences : le précepte dominical, «*un jour ès fête*» dit saint Vincent, ou encore la règle de l'oraison, celle du silence, de la ponctualité etc., peuvent être contredits en tranquillité de conscience **POUR le service**. On le voit, il s'agit bien d'une obéissance «professionnelle», une obéissance de **SERVANTES** [VI, 47, 496; VII, 52, 457; IX, 5, 34, 126, 215, 319, 326, 432, 692; X, 3, 94, 203, 226, 541, 554, etc.]. Chez les religieuses, la règle est une charte quasiment infaillible. Chez les Filles de la Charité, *la «grammaire»* de sainteté commence par une exception privilégiée et universelle ! «**Mes filles, le service des pauvres doit toujours être préféré à TOUTES CHOSES**» [IX, 215-216]. Il s'agit donc bien d'*une obéissance POUR le service*, c'est-à-dire d'une disponibilité totale, «instantanée» à l'appel des Seigneurs et Maîtres, les Pauvres.

V. NIVEAU COMMUNAUTAIRE.

C'est, évidemment, un niveau que saint Vincent souligne, encore qu'il le subordonne au précédent car, pour lui, la communauté n'est pas un «en soi», mais **un moyen privilégié POUR le service**. «C'est pour cela que vous a **MISES et ASSOCIÉES ENSEMBLE**» [IX,

Dans la communauté, l'autorité est considérée comme un service. Il faut, dit saint Vincent, «*se déposer de la supériorité pour s'ajuster en charité*» [I, 112... consignes vraiment originales données à un supérieur !]. Le supérieur est «*quasi unus ex illis*» [XI, 346; cf. aussi VI, 66; IX, 302].

L'obéissance dans la communauté, est évidemment **une question d'ordre** dans la vie à plusieurs [X, 390-391]; mais chez saint Vincent, tout se tient et tout part des pauvres, de Jésus-Christ dans les pauvres. L'ordre dans la communauté est nécessaire, et donc l'autorité-obéissance, pour que *la communauté*, bien ordonnée soit **un bon instrument de service des pauvres**. On retrouve cette préoccupation «pastorale» dans le préambule du tout premier règlement conçu par saint Vincent pour une structure communautaire, celle de la confrérie de Châtillon [XIII, 423] : «par faute d'ORDRE à les soulager...» Il justifie aussi l'établissement d'une prieure [XIII, 425] : «afin que toute chose aille AVEC ORDRE». Il s'agit toujours **d'un ordre POUR un meilleur service des pauvres**.

VI. NIVEAU ASCETIQUE ET MYSTIQUE.

L'obéissance conçue comme un moyen de perfection. Cet aspect est évidemment dans saint Vincent, mais il ne me semble pas premier, justement parce que *saint Vincent a manifestement de la difficulté à penser perfection sans penser service*. Pour la Fille de Charité, la perfection consiste à être une servante parfaite. La «vertu» d'obéissance de la Fille de Charité s'enracine dans l'humilité, c'est-à-dire dans le fait de placer sa pensée, son jugement au-dessous de ceux des autres [IX, 70-73]. Elle s'enracine surtout dans la foi, [X, 84-85, 385, 532-533; XII, 430...]. Elle est imitation de Jésus-Christ [IX, 66; X, 81-85; XII, 426-427, 432].

Saint Vincent formule aussi deux prières pour demander l'obéissance [IX, 656 et X, 394]. Mais tout ceci est assez classique.

Il y aurait bien d'autres choses à dire! par exemple au point de vue communautaire, l'aspect dialogue et partage [voir surtout XIII, 641-642].

Jean MORIN, c.m.

Entretenant ses communautés de l'obéissance, Monsieur Vincent affectionnait *les anecdotes et les paraboles*, souvent pleines d'humour, pour signifier la grandeur de cette vertu.

Ci-après, quelques références

- «Le bateau» - [IX, 67]
- «Le maître et le valet» - [IX, 216]
- «Le curé et les processions» - [IX, 255]
- «Le soldat et le capitaine» - [IX, 255]
- «Le tableau de prix» et «Le soleil des soleils» - [IX, 519]
- «Le tableau des Saints» - [IX, 519]
- «L'armée» - [IX, 520]
- «Le paradis et l'enfer» - [X, 391]

L'Obéissance pour nous aujourd'hui

QUESTIONS POUR NOS PARTAGES

1. «Quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père, pour le pays que je t'indiquerai.» [Gn 12, 1]

- *Nous ne voulons pas revenir sur le «oui» donné à Dieu lors de notre engagement initial.*

Comment réalisons-nous et vérifions-nous notre adhésion au dessein de Dieu dans le quotidien de nos vies? (Vie professionnelle - vie communautaire - engagements divers.)

- *Nous arrive-t-il de faire avec d'autres, en Eglise, une relecture des événements petits et grands qui tissent nos journées, ceci afin de mieux servir les pauvres?*

*Afin de découvrir et de discerner dans la foi, la volonté de Dieu?
Si oui, comment? Si non, pourquoi?*

2. «Le fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie, en rançon pour la multitude.» [Marc 10, 45]

«Les pauvres sont nos Seigneurs et nos Maîtres.» - [IX, 119]

- *Le «service des pauvres», la «Mission» sont pour nous une priorité. Comment nous efforçons-nous de vivre l'obéissance en fidélité à notre vocation? (disponibilité aux appels - discernement - dialogue - décision.)*

- *A la suite du Christ, nous voulons vivre une obéissance de «serviteur»... de «servante».*

Comment acceptons-nous d'être dépendants et solidaires d'une communauté, d'un groupe, d'un peuple?

L'autorité est un service à l'imitation du Christ serviteur, quand nous avons à l'exercer sommes-nous dans les dispositions d'écoute, de disponibilité, de dialogue, de temps, d'attention, de service de chaque personne et du bien commun en vue de la Mission?

Au terme d'une longue maladie Sœur Marie-Josée RAFFIN, membre de l'équipe de rédaction des cahiers vincentiens, s'est endormie dans la paix du Seigneur le 1^{er} septembre dernier.

Nous la recommandons aux prières de nos lecteurs.

Bibliographie

Fondement évangélique des vœux et anthropologie moderne.

P. Valadier S.J. - M. Rondet S.J.
T. Matura Ofm - Ctre Sèvres - 1980

L'obéissance

H. Rondet S.J.
Edit. Xavier Mappus - 1966

Les religieux, vocation et mission.

Marcello de Carvalho
Azevedo S.J. Centurion - 1985

Le pouvoir dans l'Eglise

Concilium - 1988 N° 217

Echos de la Compagnie

Père Lloret - Avril, mai, juin 1986

Conférence du 2 février 1967 sur l'Obéissance

Mère Guillemain

COURRIER DES LECTEURS

« Ces fiches me sont précieuses pour nos partages communautaires. Je les utilise d'autant plus volontiers qu'elles me rappellent de bien bons souvenirs. »

Sœur Y. M.

« Merci pour toute l'aide que vous nous apportez pour assimiler chaque jour l'esprit de notre père : « Monsieur Vincent », et donc pour vivre selon cet esprit. »

Une fille de Sainte-Jeanne A. Thouret.

**« O Sauveur de nos âmes,
qui avez écouté ce qui a été dit
et avez été vous-même
si obéissant
que de préférer la mort à la désobéissance,
plaise à sa divine bonté,
par l'obéissance dont vous avez donné l'exemple
sur terre,
nous donner celle dont nous avons besoin
pour ne rien faire
contre la gloire de Dieu ! »**

[Prière de saint Vincent]

**« Au nom de Dieu, Monsieur,
tenons-nous dans l'indifférence;
appliquons-nous d'une égale affection
à tout ce que l'obéissance nous marquera,
soit agréable ou désagréable.
Nous sommes à Dieu
par sa grace;
que désirons-nous autre chose que de lui plaire ? »**

[III, 513]